

MAIRIE DE MONTAIGUT-SUR-SAVE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze le 1^{er} décembre le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SANCHEZ.

Présents : Mme./M. AZEMA, CARRIERE, CAUMONT, CODINE, ESTEBE, FERNANDEZ, LASPALLES, MERCADAL, MORISSET, PUZIN, ROMANELLO, SABO, SENTOURE, VILLALBA, WALKER.

Absents excusés : Mme./M. ANDRIEU (pouvoir CODINE) , LAFLEURANCE (pouvoir SANCHEZ).

Absents : Mme./M. GARCIA

Secrétaire de séance. : M. CODINE

En préambule, Monsieur le Maire demande à ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- autorisation de coupes de bois demandée par l'Office national des forêts
- choix de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un giratoire sur la RN 224
 - adopté à l'unanimité

Adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2015

- adopté par 17 voix pour et 1 abstention

Délibération budgétaire modificative

Il est proposé au Conseil Municipal de transférer 10 000 € du compte c/2138/21 autres constructions (dépenses réelles d'investissement) vers le compte c/2138/041 autres constructions (dépenses d'ordre d'investissement).

- adopté à l'unanimité

Modification des horaires de la Mairie

Après étude en commission, il est proposé au Conseil Municipal de modifier les horaires comme suit, après avoir sollicité l'avis du Comité technique paritaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	8h30-12h	Fermée	8h30-12h	Fermée	8h30-12h	Fermée
Après midi	14h-18h	14h-18h	Fermée	14h-18h	14h-18h	Fermée

Il est précisé que le Maire et les Adjointes sont disponibles pour les usagers en dehors de ces horaires sur rendez-vous ou en cas d'urgence.

- adopté par 14 voix pour, 1 contre et 3 abstentions

Mise à la disposition du SMEA d'un agent municipal

Renouvellement annuel de la convention mettant, depuis 2010, à la disposition du SMEA un agent municipal, pour 43,30 % d'un temps plein, pour l'entretien de la station d'épuration de Montaigut.

- adopté à l'unanimité

Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil Municipal est sollicité pour donner son avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale, présenté par Monsieur le Préfet. Il prévoit la fusion de la Communauté de Communes Save et Garonne et de la Communauté de Communes des Côteaux de Cadours.

Madame Judith ESTEBE et Monsieur le Maire, délégués à la CCSG, présentent la position défavorable de la Communauté de Communes. Monsieur le Maire dit qu'il est favorable à la fusion, mais pas aux conditions imposées par le Préfet (trop vite, pas assez préparé, nécessité d'une étude d'impact). Il propose donc de donner un avis défavorable au schéma départemental de coopération intercommunale.

- le schéma départemental de coopération intercommunale est rejeté par 12 voix contre 1 et 5 abstentions

Madame Rebecca WALKER quitte le Conseil Municipal à 22h27.

Choix de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un giratoire sur la RN 224

Monsieur le Maire présente les offres reçues suite au courrier identique envoyé à trois bureaux d'étude (DUMONS, EGIS et G2). EGIS n'a pas souhaité répondre.

G2 n'a jamais travaillé pour la Mairie mais assure la maîtrise d'œuvre du lotissement de la Grande Borde pour Nexity. DUMONS a déjà travaillé pour la Mairie à plusieurs reprises, avec des résultats plus que satisfaisants.

A prestations égales, le prix de G2 est de 20 000 € HT et celui de DUMONS de 22 600 € HT. Malgré la différence de prix, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre de DUMONS, au regard de la confiance née du sérieux, de la qualité et du vécu de ce bureau d'étude.

- adopté à 17 voix pour et 1 abstention

Travaux aux écoles

Monsieur AZEMA présente les projets de rénovation de la restauration scolaire (28 000 €) et des fenêtres de l'école maternelle (12 000 €). Il s'agit de valider par un vote la volonté du Conseil Municipal de faire ces travaux, pour demander l'aide financière du Conseil Départemental.

- adopté à l'unanimité

Autorisation de coupes de bois

Monsieur AZEMA relaie la demande de l'Office national des forêts, d'autoriser une coupe de bois sur la parcelle 1B, soit 2,01 ha.

- adopté à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur SENTOURE rend compte des travaux du SIE Save et Garonne, syndicat de distribution d'eau potable auquel adhère la Commune. Le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit de le fusionner avec deux autres syndicats (un producteur d'eau et un second distributeur) pour ensuite, conformément à la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République, redistribuer les compétences de production et distribution d'eau potable aux communautés de communes du territoire. Le comité syndical se réunit vendredi pour se positionner. Le Conseil Municipal pourrait être amené à se prononcer d'ici le 20 décembre sur ce sujet.

Monsieur le Maire fait part de son échange avec le capitaine de gendarmerie de Grenade sur le dispositif Voisins Vigilants. Selon ce dernier, ce dispositif entraîne une baisse réelle des faits délictueux (29 ont été constatés à Montaigut en 2013, dont 13 vols). Le capitaine se propose de venir le présenter au Conseil Municipal s'il le souhaite. Le Conseil Municipal est favorable.

Mademoiselle FERNANDEZ dit que le repas des anciens aura lieu samedi 5 décembre.

La séance est levée à 23h30.

Le Maire,

Pierre SANCHEZ